

**COOPERATION**  
entre le  
**Spécialiste Oncologue**  
et le  
**Médecin Traitant**

**Centre H Becquerel / Médecin Généraliste**

## Le suivi conjoint : condition de qualité.

- une **équipe** généraliste/spécialistes au service du patient
- des **protocoles** élaborés et validés en commun
- un suivi de **proximité** pour le patient
- Le **partage des informations** du suivi entre médecins, (résultats d'examens) avec l'accord du patient
- une **meilleure lisibilité pour le patient** des missions de chaque médecin, montrant l'effort de coordination de chacun

## Projet d'expérimentation du suivi partagé

- Réflexion pluridisciplinaire
- Trois localisations retenues (fréquence, recommandations, possibilité de surveillance partout) : colon-rectum, prostate & sein
- Quatre phases:
  - 1 : élaboration de référentiels de suivi
  - 2 : diffusion et formation
  - 3 : expérimentation du suivi conjoint**
  - 4 : évaluation

# Suivi conjoint des cancers du sein

## Objectifs

- 1/ Le **diagnostic de la récurrence locale** doit être le plus précoce possible permettant un nouveau traitement curatif et de limiter le risque de métastases.
- 2/ Le **diagnostic précoce d'une évolution métastatique** devrait permettre d'améliorer la survie et la qualité de vie des patientes.
- 3/ La **surveillance du sein controlatéral** dont le risque de cancer est augmenté.
- 4/ Identifier des **effets secondaires** liés aux différentes thérapeutiques.

## Suivi conjoint des cancers du sein

- Modalités de la surveillance clinique
  - État général, seins, aires ganglionnaires, foie,
  - examen gynécologique annuel
- Calendrier :
  - Dès la fin du traitement ( $J_0$ ) : examen à 3 mois par le médecin généraliste et le médecin spécialiste
  - Pendant 5 ans : examen tous les 6 mois en alternance généraliste / spécialiste.
  - Au delà de 5 ans : examen tous les 6 mois par MTt

## Suivi conjoint des cancers du sein

- Modalités de la surveillance par Imagerie
  - Mammographie (*si possible au centre d'imagerie qui a fait le diagnostic*)
  - Éventuellement échographie selon type histologique
- Calendrier :
  - 1er examen à 6 mois après la fin du traitement
  - Puis une fois par an

## Suivi conjoint des cancers du sein

- Modalités de surveillance biologique par CA 15-3\*
  - Dans le ***bilan initial***
  - *Dosage toujours dans le même laboratoire*
  - *si élévation significative : contrôle à 1 ou 2 mois*
  - *si élévation exponentielle : AVIS MSpé*
- Calendrier
  - Tous les 6 mois pendant 2 ans
  - Puis 1 fois /an

## Suivi conjoint des cancers du sein

### Critères de retour anticipé au médecin spécialiste

- **Modification** clinique et/ou radiologique du sein traité et/ou controlatéral.
- Certitude ou suspicion de **métastase**.
- **Élévation CA 15 3**.
- **Intolérances ou effets secondaires** des thérapeutiques.

# Suivi conjoint des cancers du sein

	date	Clinique spé	Clinique MT	Mammo	CA 15 3
Fin de tt		X	X		
6 mois après fin ttt		X		X	X(CHB)
12 mois (1 an)			X		X(ext)
18 mois		X		X	X(CHB)
24 mois (2 ans)			X		X(ext)
30		X		X	X(CHB)
36			X		X(ext)
42		X		X	X(CHB)
48			X		X(ext)
54		X		X	X(CHB)
60 mois (5 ans)			X		
66			X	X	X(ext)
72			X		
78			X	X	X(ext)
84			X		
90			X	X	X(ext)
....					

## Le suivi conjoint : condition de qualité.

- une **équipe** généraliste/spécialistes au service du patient
- des **protocoles** élaborés et validés en commun
- un suivi de **proximité** pour le patient
- Le **partage des informations** avec l'accord du patient
- une **meilleure lisibilité pour le patient** des missions de chaque médecin, montrant l'effort de coordination
- **Et maintenant**

**un outil partagé**

**le Carnet de Surveillance Alternée**